

Intervention Ergonomique dans une Station à Gasoil d'une Société de Transport Urbain au Maroc

Mémoire présenté par **Dr Aziza ADDI ép. LAHLOU KASSI**
Pour le diplôme de CEC
Intervention Ergonomique et Gestion du Risque Professionnel

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	1
RÉSUMÉ.....	1
1. Introduction.....	1
2. Présentation de la station à gasoil.....	2
a) La station de gasoil comprend:.....	2
b) L'opération de dépotage:.....	2
c) L'opération de ravitaillement:.....	3
3. Méthodologie.....	3
a) Le guide <i>Déparis</i>	3
b) Déroulement de l'étude.....	4
4. Résultats.....	4
a) Bilan de la situation de travail.....	4
b) Synthèse des améliorations proposées et des études complémentaires à réaliser.....	5
c) Guide de concertation adapté à la station gasoil.....	7
5. Illustrations d'actions réalisées après l'intervention ergonomique.....	14
6. Bilan des résultats.....	15
7. Conclusion.....	16
8. Liste des abréviations.....	16

RÉSUMÉ

Les risques professionnels liés à l'activité dans une station à gasoil impliquent la responsabilité de l'entreprise, qui doit veiller au respect strict des normes de sécurité. Le danger de cette activité est lié, d'une part, à la nature du produit manipulé, et d'autre part, à la nature de l'activité et à la façon de l'exécuter, ce qui multiplie les facteurs de risque et influe négativement sur la sécurité, la santé et le bien être des travailleurs.

Suite à la demande initiale formulée par les travailleurs concernant l'exposition au produit manipulé, et au constat de plusieurs interlocuteurs du non-respect de certaines normes de sécurité, une intervention ergonomique d'évaluation des risques professionnels dans son premier niveau du dépotage participatif a été effectuée.

Les objectifs de cette étude étaient:

- D'identifier les dangers et les risques liés à la situation de travail;
- De proposer des solutions qui visent à réduire ces risques et à améliorer les conditions de travail.

Le guide « *Déparis* » utilisé, adapté à la situation de travail au sein de la station à gasoil, s'est révélé rapide, simple et efficace dans la recherche des risques et des possibilités d'amélioration des conditions de travail. Son intérêt réside dans le principe de la globalité, de la complémentarité des compétences et de la place centrale accordée au travailleur.

50 actions ont été proposées pour l'amélioration des conditions de travail. Certaines ont intéressé les locaux, les zones de travail, le matériel et les machines, et d'autres ont concerné la prévention des accidents, la lutte contre l'incendie, l'explosion ainsi que les risques électriques et chimiques.

1. Introduction

Dans le secteur de transport urbain, le ravitaillement en gasoil est certes une activité centrale et particulièrement à risques pour la santé et la sécurité des opérateurs de la station. Ces risques sont variés englobant à la fois des risques d'accidents, d'incendie et d'explosion, mais sont aussi liés à l'inhalation de particules diverses, à la manutention et aux

postures contraignantes ainsi qu'à l'organisation et aux conditions de travail (conceptions des espaces, ambiances physiques, relations interindividuelles...).

Notre présente étude ergonomique a été conduite dans la station gasoil d'une entreprise marocaine gérant le transport par bus.

Cette intervention a fait suite à une demande initialement exprimée par les travailleurs de la station de ravitaillement en gasoil et par le directeur d'assurance et du contrôle, portant sur « le non-respect des normes de sécurité au sein de la station notamment lors de l'opération de dépotage ». Ce constat a été confirmé par le responsable d'hygiène et de sécurité et également par des médecins de travail lors de leurs activités de tiers temps et de visites des lieux du travail. De plus, la demande a largement été appuyée par la direction qui adopte une politique fortement favorable à la promotion de santé et de sécurité au travail et qui intègre l'amélioration des conditions de travail au sein des services techniques dans ses priorités.

Afin de répondre à cette demande largement partagée par l'ensemble des intervenants de la station gasoil, nous nous sommes référés dans ce travail à la stratégie **SOBANE**. Plus précisément, nous avons investi le niveau 1 de la stratégie, sur la base d'un guide de concertation **Déparis** (Dépistage Participatif des Risques).

Cette intervention a eu comme objectifs:

- d'analyser les différentes facettes des situations de travail au sein de la station gasoil pour identifier les contraintes et les facteurs de risques professionnels;
- de proposer et synthétiser les actions possibles et réalisables pour l'amélioration de ces situations et la réduction de ces risques.

2. Présentation de la station à gasoil

a) La station de gasoil comprend:

- Une piste avec abri où sont implantés 6 volucompteurs appelés aussi pompe qui permettent le ravitaillement de 6 bus à la fois. Ces pompes à carburant sont équipées de pistolets distributeurs. Elles comprennent sur leur face antérieure un écran qui visualise un compteur qui indique la quantité de gasoil versée dans le réservoir du bus, et un autre compteur indiquant le cumul des quantités de gasoil débitées par la pompe depuis sa mise en place;
- Une zone où se trouvent réparties les 4 cuves communicantes d'une capacité totale de 110 tonnes et qui sont reliées chacune à une bouche de dépotage. Ces bouches de dépotage au nombre de 4 sont alignées et scellées en bloc en regard des 4 ouvertures des cuves. Toutes les cuves sont dotées d'une ouverture d'aération;
- Un local à usage administratif réservé au chef carburant et une petite enceinte à usage technique pour le réceptionniste. Dans cette enceinte se trouve:
 - une jauge électronique pour le suivi du remplissage des cuves;
 - un tableau d'alimentation électrique qui comprend toutes les commandes du fonctionnement électrique des pompes et de tout le système d'éclairage;
 - un régulateur de voltage qui sert à réguler et à assurer la correction automatique de la tension électrique qui alimente les pompes et la jauge électronique assurant ainsi leur protection;
 - un serveur du réseau informatique.

L'effectif total du personnel de la station est de:

- 15 agents permanents:
 - 2 réceptionnistes;
 - 12 pompistes;
 - 1 cadre administratif appelé chef carburant.
- D'autres agents non permanents: un conducteur technique, un agent de sureté et un agent technique relevant respectivement de la Direction de l'Exploitation, de la Direction d'Assurance et du service technique, qui participent en commission avec le réceptionniste lors du dépotage ou avec les pompistes lors du ravitaillement des véhicules;

La durée de travail est de 8 heures par jour selon le rythme suivant:

- Pour les réceptionnistes: de 5h à 13h ou de 13h à 21h;
- Pour les pompistes: de 22h à 6h avec un système de permanence interne entre 21h et 22h;
- Le chef carburant travaille les horaires normaux de 8h 30mn à 17h 30 mn.

An sein de la station, deux activités exclusives sont réalisées selon des procédures de gestion de carburant élaborées par la société en 2014: l'opération de dépotage du carburant et l'opération de ravitaillement des bus en gasoil.

b) L'opération de dépotage:

Cette opération désigne le déchargement du camion-citerne afin de remplir les cuves en gasoil. Elle se fait en fonction des besoins en carburant: en moyenne 1 fois par jour sauf le dimanche et les jours fériés.

Cette opération s'effectue uniquement au cours de la journée, jamais au-delà de 21 h. Elle est sous la responsabilité d'une commission dite de réception composée obligatoirement de 4 membres:

- 1 réceptionniste;
- 1 agent de sécurité;
- 1 agent d'exploitation et;
- 1 agent technique de l'atelier de mécanique.

Cette étape comprend:

- La vérification du bon de livraison;
- La vérification technique: le jaugeage manuel et électronique des cuves, la vérification du plombage et les numéros des scellés des vannes et des trous d'homme, l'ouverture et les fermetures de ces dernières et le dépotage proprement dit;
- L'émission de documents techniques: l'émission de la facture et l'établissement du PV qui doit être signé par la commission.

c) L'opération de ravitaillement:

Elle s'effectue à compter de 23 heures, une fois que la majorité des bus a rejoint le parc, sous la responsabilité d'une commission de ravitaillement composée de 4 membres:

- 1 pompiste;
- 1 agent de sécurité;
- 1 agent d'exploitation (souvent un conducteur de nuit) et;
- 1 agent technique de l'atelier de mécanique.

Cette opération de ravitaillement ne concerne que les bus dont l'immatriculation se trouve sur une liste émanant du service d'exploitation et qui englobe les véhicules qui seront mis en circulation le lendemain.

3. Méthodologie

a) Le guide *Déparis*

Pour mener notre intervention ergonomique, nous avons opté pour l'approche proposée par le guide de Dépistage *Déparis*, au premier niveau de la stratégie **SOBANE**. Le niveau *Déparis* consiste à identifier les principaux facteurs de risques et à essayer de remédier aux erreurs flagrantes. Selon cette méthode, les facteurs de risques sont directement identifiés et discutés par un groupe de travail et les solutions évidentes non ou peu coûteuses sont proposées et mises en œuvre.

Le guide utilisé lors de cette intervention « *Déparis Station Gasoil* » a été développé et adapté à partir de la version mère, spécifiquement à l'occasion de cette intervention, grâce à un travail collaboratif de groupe réunissant deux médecins de travail dans l'entreprise, le chef du service carburant et le responsable d'hygiène et sécurité. Il comprend 17 rubriques abordant:

1. Les locaux et les zones de travail;
2. L'organisation du travail;
3. Les accidents de travail;
4. Les risques électriques et d'incendie;
5. Les commandes et signaux;
6. Le matériel de travail, les outils et les machines;
7. Les positions de travail;
8. Les efforts et les manutentions;
9. L'éclairage;
10. Le bruit et les vibrations;
11. L'hygiène atmosphérique: risques chimiques et biologiques;
12. Les ambiances thermiques;
13. L'autonomie et les responsabilités individuelles;
14. Le contenu du travail;
15. Les contraintes de temps;
16. Les relations de travail au sein du personnel et avec la hiérarchie;
17. L'environnement psychosocial.

Ces différentes facettes sélectionnées et applicables à la situation de travail dans une station gasoil, sont présentées sous forme d'une grille contenant une petite description de la situation idéale de travail. En regard de ces descriptions, le tableau comprend un espace pour noter ce qui peut être fait concrètement pour améliorer la situation de travail. Dans le troisième cadre de chaque rubrique, sont précisés les aspects nécessitant une étude plus approfondie.


















b) Déroulement de l'étude

La démarche a été la suivante

- Information de la direction de l'entreprise sur les objectifs fixés et sur la méthodologie à adopter;
- Obtention de l'engagement de l'entreprise de tenir compte des résultats pour améliorer la situation de travail;
- Détermination et définition de la situation de travail à étudier.
- Visite des lieux pour comprendre l'organisation des postes et la situation de travail;
- Constitution d'un groupe de travail avec désignation d'un coordinateur. Le groupe de 9 personnes associe des opérateurs-clés de la situation de travail concernée, dont certains sont désignés par leurs collègues (un réceptionniste, un pompiste, et un conducteur technique), et d'autres occupant seuls leurs fonctions (Responsable de Formation et d'Hygiène et Sécurité, Chef du Service Carburant, Directeur de l'Exploitation), un représentant de la Direction d'Assurance et de Contrôle, ainsi qu'une animatrice (Dr. Aziza ADDI) et une secrétaire du groupe (Dr. Amina BENBRAHIM) toutes les deux médecins de travail de l'entreprise;
- Préparation de la réunion du groupe avec présentation et explication des objectifs de l'outil **Déparis** et de son déroulement aux différents membres de l'équipe;
- Réunion du groupe de réflexion le 23/01/2017 pour une durée de 3 heures à la salle de réunion, proche des postes de travail, dans une ambiance conviviale coordonnée par le Directeur de l'Exploitation et animée par le médecin de travail pour:
 - Le rappel des objectifs de l'outil **Déparis** et de la procédure aux différents membres de l'équipe;
 - Le passage en revue des 17 tableaux en se concentrant sur:
 - ce qui peut être fait pour améliorer la situation, par qui et quand;
 - ce pourquoi il faut demander l'assistance d'un préventeur;
- Au terme de la réunion, synthèse par le coordinateur en mettant au clair:
 - La liste des points à étudier plus en détails avec les priorités;
 - La liste de solutions envisagées avec indication de qui fait quoi et quand.
- Présentation des résultats à la direction et aux organes de concertation avec le tableau de synthèse pour guider le plan d'action à court, moyen et long termes et aboutir à une éventuelle situation de travail plus satisfaisante, acceptable et moins dangereuse.

4. Résultats

a) Bilan de la situation de travail

1. Les locaux et zones de travail	
2. L'organisation du travail	
3. Les accidents de travail	
4. Les risques électriques et d'incendie	
5. Les commandes et signaux	
6. Le matériel de travail, les outils, les machines	
7. Les positions de travail	
8. Les efforts de travail, les manutentions	
9. L'éclairage	
10. Le bruit et les vibrations	
11. L'hygiène atmosphérique et risques chimiques	
12. Les ambiances thermiques	
13. L'autonomie et les responsabilités individuelles	
14. Le contenu du travail	
15. Les contraintes de temps	
16. Les relations de travail au sein du personnel et avec la hiérarchie	
17. L'environnement psychosocial	

b) Synthèse des améliorations proposées et des études complémentaires à réaliser

DAMG = Direction Achat et Moyens Généraux

DC = Direction commerciale

DCA = Direction Contrôle et Assurance

DRH = Direction Ressources Humaines

HS = hygiène et sécurité

N°	Qui?	Fait quoi et comment?	Coût	Quand?	
				Projeté	Réalisé
1	DAMG	Daller la zone entourant les cuves tout en respectant la pente	DD	03/2017	Réalisé
2	DAMG	Refaire les sols des pistes avec revêtement non glissant	DD	05/2017	-
3	DAMG	Prévoir l'aménagement de locaux sociaux (vestiaires et sanitaires) réservés exclusivement au personnel de la station	DDD	12/2017	-
4	DAMG	Procéder, en attendant, à la réfection des toilettes existantes et des vestiaires individuels	D	02/2017	En cours
5	DAMG	Aménager un réfectoire commun à l'ensemble du personnel du parc (prévu lors du projet d'extension des ateliers)	DD	12/2017	-
6	DAMG	Aménager un local dédié à la restauration en attendant l'aménagement d'un réfectoire	D	03/2017	En cours
7	DAMG	Régler le problème d'étanchéité du bureau du responsable et celui de la terrasse mitoyenne	D	05/2017	-
8	DAMG	Doter les opérateurs de chiffons à raison d'un chiffon /opérateur /semaine en quantité suffisante pour l'opération de jaugeage et l'entretien des pompes	D	02/2017	Réalisé
9	DAMG	Acquérir un conteneur réservé exclusivement aux chiffons imprégnés de gasoil	D	02/2017	Réalisé
10	DAMG	Doter les opérateurs de chaises ergonomiques en nombre suffisant et de bonne qualité: au moins 4	D	06/2017	-
11	DAMG	Doter les opérateurs en vêtements de travail et en EPI adaptés et en quantité suffisante (tenues de travail isolantes, ignifugées, fluorescentes, imperméables, et anti rayonnement..., chaussures antidérapantes, gants, casques...)	DD	06/2017	-
12	DAMG	Faire participer le Médecin du Travail et les représentants du personnel dans le choix des vêtements du travail et des EPI	0	03/2017	-
13	DAMG	Établir une cartographie des installations électriques par une société spécialisée avec engagement de maintenance	DD	Fin 2017	-
14	DAMG	Doter la station d'un système de mise à la terre du véhicule	D	Sans délai	Réalisé
15	DAMG	Mettre en place un système d'arrêt automatique des pompes et assurer sa maintenance	DD	02/2017	Réalisé
16	DAMG	Prévoir la mise en place de 8 projecteurs au niveau des pistes	D	1 semaine	Réalisé
17	DAMG	Acquisition et remplissage de 2 bacs de sable munis de pelles à proximité de la pompe	D	03/2017	-
18	DAMG	Acquérir une couverture anti-feu	D	03/2017	-
19	DC	Acquérir 3 volucompteurs dotés d'un écran électronique lisible et d'un pistolet automatique pour éviter la sollicitation excessive des doigts lors du ravitaillement	DDD	02/2017	Réalisé
20	DC	Prévoir un stock de sécurité suffisant en gasoil afin de gérer les imprévus	0	Sans délai	En cours
21	DC	Acquérir de nouvelles règles de jaugeage propres à chaque cuve pour avoir un jaugeage manuel précis et éviter aux réceptionnistes une fatigue visuelle supplémentaire	D	03/2017	En cours
22	DC	Assurer des sessions de formation spécifiques aux techniques de dépotage et de ravitaillement au profit des réceptionnistes et pompistes	DD	2017	-
23	DC	Mettre en place des fontaines d'eau pour avoir une eau fraîche en saison chaude	D	07/2017	-
24	DC	Mettre en place une commission pour définir les spécificités techniques des vêtements et des EPI	0	03/2017	-
25	DCA	Contracter une convention avec une société de transport sanitaire médicalisé et une clinique	DD	2017	En cours

26	DCA	Élaborer un plan de mesures d'urgence	D	4/2017	En cours
27	DCA + Responsable HS	Prévoir une formation de tous les opérateurs en matière de sécurité et de lutte contre l'incendie	DD	12/2017	-
28	DCA + Responsable HS	Assurer la formation des réceptionnistes et tous les pompistes sur les procédures en cas d'AT et sur les consignes de sécurité	DD	03/2017	-
29	DCA + Responsable HS	Établir un plan de signalisation du dispositif d'incendie avec consignes de sécurité	D	03/2017	-
30	DCA + Responsable HS	Mettre en place de nouveaux pictogrammes et surtout veiller au respect strict de leur application (interdiction de manger et de fumer sur les lieux du travail)	0	Sans délai	En cours
31	Service médical de Travail	Vacciner contre le tétanos tous les opérateurs de la station	D	09/2017	-
32	Service médical de travail	Doter la station d'une boîte de pharmacie pour les premiers soins qui sera gérée par le responsable carburant. Les produits seront acquis par la direction Assurance et Contrôle	0	15 jours	Réalisé
33	Responsable carburant + Chef de groupe	Sensibiliser les opérateurs au port des EPI et veiller à leur utilisation	0	06/2017	-
34	Responsable carburant	Veiller à l'application stricte des procédures de gestion du carburant (commandes, livraison et alimentation) qui ont été élaborées par l'entreprise en 2014	0	Sans délai	Réalisé
35	Responsable carburant	Exiger: <ul style="list-style-type: none"> • Le balisage de la piste lors du dépotage par cônes, plots ou ruban • L'arrêt des moteurs des véhicules lors du ravitaillement • L'interdiction de fumer • La non utilisation des téléphones portables 	0	Sans délai	Réalisé
36	Responsable HS	Afficher les conduites à tenir en cas d'accident	0	15j	Réalisé
37	Responsable HS	Afficher de nouveaux pictogrammes adéquats pour signaler les issues de secours et les respecter	D	02/2017	Réalisé
38	Responsable HS	Afficher et respecter les consignes de sécurité	0	15j	Réalisé
39	DC + Responsable HS	Former 4 opérateurs au moins en secourisme par un organisme agréé	DD	12/2017	-
40	Service technique	Aménager un endroit de stockage des produits inflammables relevant des ateliers loin de la station	DD	06/2017	-
41	Service maintenance	Réviser les installations électriques précaires	D	03/2017	En cours
42	Service maintenance	Baliser les dispositifs d'incendie selon la réglementation	0	02/2017	Réalisé
43	Service d'entretien	Assurer l'entretien régulier et quotidien des bureaux par la femme de ménage	0	02/2017	Réalisé
44	Service d'entretien	Assurer l'entretien des pistes une fois par semaine par un agent de service. Les zones humides seront nettoyées à la demande	0	02/2017	Réalisé
45	Service d'entretien	Veiller à l'évacuation adéquate et régulière des bacs réservés aux chiffons	0	02/2017	Réalisé
46	Service d'entretien	Nettoyer les luminaires existants et remplacer les lampes grillées	D	02/2017	Réalisé
47	Direction d'Exploitation	Donner des instructions aux conducteurs d'éviter de stationner en face des fenêtres des bureaux	0	Lendemain	Réalisé
48	DRH	Établir une liste des remplaçants et des intérimaires précisant « Qui remplace Qui » lors d'une absence ou d'un congé, et l'afficher et la diffuser aux opérateurs pour application en cas de besoin	0	02/2017	Réalisé
49	DRH	Comptabiliser comme heures supplémentaires les surcharges de travail ou prolongations d'heures de travail	DD	02/2017	En cours
50	DRH + Représentants du personnel	Réduire la tension et le stress au travail par le renfort de l'équipe en personnel et la motivation du personnel par des encouragements et des aides financières	DD	2017	En cours

c) Guide de concertation adapté à la station gasoil

1. Les locaux et zones de travail

Les points discutés:

Les pistes, bureaux et zones de travail: de taille moyenne non encombrés par des objets, caisses, outils.

- Problème d'étanchéité des bureaux

Les voies de circulation pour personnes et véhicules:

- assez larges, bien délimitées et non encombrées avec une bonne visibilité.



Les aires de parking: suffisantes, non encombrées.

Les accès aux zones de travail bien dégagés:

La zone de ravitaillement: l'accès facile, direct et de largeur suffisante;

L'accès aux cuves: est difficile en période pluviale par présence de boue avec risque de glissade et infiltration d'eau dans les cuves.

La vue sur l'extérieur: est gênée par les bus en stationnement.

L'entretien technique et ménager:

- Locaux et zone de travail non régulièrement entretenus.

Les déchets: les chiffons, les scellés ...:

- non triés et évacués avec les déchets communs au parc;
- pas de conteneurs réservés aux chiffons.

Les sols: en mauvais état, glissant avec irrégularité du sol et humidité fréquente.



Qui peut faire quoi de concret et quand?

La DAMG s'engage à

- refaire l'étanchéité des bureaux en mai 2017.
- refaire les sols en Mai 2017 et daller la zone entourant les cuves en mars 2017 tout en respectant la pente;
- acquérir en février 2017 un conteneur réservé exclusivement aux chiffons imprégnés de gasoil.

Un agent de service assurera l'entretien régulier des bureaux quotidiennement et celui de la piste et des zones humides une fois par semaine.

La DAMG s'engage:

- En attendant l'exécution du projet d'aménagement des locaux sociaux, à assurer en février 2017 la réfection des toilettes et des vestiaires existantes des ateliers de mécanique;
- En attendant l'aménagement en décembre 2017 d'un réfectoire commun, à aménager en mars 2017 un local réservé à la restauration.

Le responsable d'hygiène et sécurité veillera à l'affichage de nouveaux pictogrammes adéquats au plus tard en février 2017.

Les locaux sociaux:

- Absents au niveau de la station. Utilisation des locaux sociaux des ateliers de mécanique mais:
- Les toilettes, les douches et les lavabos sont insuffisants pour tous les salariés de l'entreprise: 10 toilettes en mauvais état, 5 douches non fonctionnelles et un bac à 8 robinets;
- Installations électriques précaires;
- Réfectoire inexistant.

Les issues de secours:

- Libres, bien visibles mais signalées par des pictogrammes illisibles.

Aspects à étudier plus en détails: l'aménagement d'un local avec vestiaires et sanitaires réservés exclusivement au personnel de la station ainsi qu'un réfectoire sera étudié plus en détails lors du projet d'extension des ateliers de mécanique que prévoit la société en fin 2017, sous la responsabilité de la Direction des Achats et Moyens Généraux.



2. L'organisation du travail

Les points discutés:

L'organisation du travail:

- Claire et satisfaisante;
- Commissions de dépotage et de ravitaillement bien définies;

Les circonstances de travail:

- Le lieu, les outils, le matériel, le temps, les stocks, et les demandes extérieures permettent d'appliquer les procédures de travail normales et de faire un travail de qualité en dehors de quelques imprévus bien gérés.

La planification du travail est satisfaisante.

L'approvisionnement des postes:

- Stock en gasoil au niveau des cuves ni trop grand ni trop petit;
- Imprévus peu fréquents et facilement gérés lors des événements officiels ou sportifs.

Les moyens de communication:

- Oraux, téléphoniques et électroniques sont adéquats et agréables: une flotte téléphonique est disponible chez le chef carburant et tous les chefs de groupes.

Qui peut faire quoi de concret et quand?

- Le responsable carburant veillera à l'application stricte des procédures de gestion du carburant en validant tout le processus allant de la commande jusqu'à l'alimentation:
 - Respect des bons de commandes établis et validés par la commission générale de gasoil;
 - Lors de la livraison du carburant: validation du bon de livraison, vérification des scellés, jaugeage des citernes, conformité de la commande, établissement du bon de réception, établissement du PV de commission;
 - Lors de l'alimentation en gasoil: vérification des listes des véhicules à alimenter (bus et véhicules de dépannage...).
- La Direction Commerciale s'engage à prévoir toujours un stock de sécurité suffisant en gasoil afin de gérer les imprévus à compter de février 2017.

Aspects à étudier plus en détails:



3. Les accidents de travail

Les points discutés

Les vêtements de travail et Équipements de Protection Individuelle (EPI):

- Non utilisés car non disponibles;
- Quelques vieilles combinaisons sont portées par les pompistes.



Qui peut faire quoi de concret et quand?

- Doter les opérateurs en vêtements de travail et en EPI adaptés et conformes en quantité suffisante ;
 - Faire participer le Médecin du Travail et les représentants du personnel dans le choix des vêtements du travail et des EPI;
 - Veiller à leur utilisation par le chef du service carburant et par le chef de groupe.
- Opération en cours d'exécution:
- Achat prévu en Juin 2017 par le service d'achat et moyens généraux.

Les chutes de hauteur lors du jaugeage manuel à travers les trous d'homme:

- Les garde-corps, les échelles sont adéquats lors du travail en hauteur;
- Possibilité de chute car non disponibilité de chaussures antidérapantes;
- Pas de casque ni de gants lors du jaugeage des citernes.

Les chutes de plain-pied:

- Risque de glissade et de chute par irrégularité du sol et humidité fréquente.

- Refaire les sols en Mai 2017 et daller les zones autour des cuves en mars 2017 comme décrit au tableau 1;
- Nettoyer régulièrement les zones humides comme décrit au tableau 1;
- Rendre obligatoire le port des chaussures antidérapantes une fois acquises en juin 2017 pour les réceptionnistes et pompistes comme suscité.

Les procédures en cas d'accident ne sont pas connues par tous.

Les analyses des accidents du travail:

- Systématiques, complètes, utiles.

Les premiers soins:

- Pas de boîtes de secours, aucune formation en secourisme.

- La Direction d'Assurance et Contrôle, dans un délai de 2 mois, informera et formera les réceptionnistes et les pompistes sur les procédures en cas d'AT;
- Le responsable d'hygiène et de sécurité doit afficher, dans un délai de 15 jours, les conduites à tenir en cas d'accident et les consignes de sécurité;
- Le médecin de travail se chargera de constituer une boîte de pharmacie pour les premiers soins:
 - ◇ Qui sera gérée par le responsable carburant;
 - ◇ Le contenu sera contrôlé mensuellement par le médecin de travail;
 - ◇ Les produits seront achetés par la Direction d'Assurance et Contrôle;
 Actions à exécuter dans un délai de 15 jours.
- Formation d'au moins 4 secouristes par un organisme agréé sous la responsabilité du responsable hygiène et sécurité et de la direction financière en 2017.

Aspects à étudier plus en détails:

Élaboration d'un plan de mesures d'urgence et établissement d'une convention avec une société de transport sanitaire médicalisé et une clinique.



4. Les risques électriques et d'incendie	
Les points discutés	Qui peut faire quoi de concret et quand?
<p align="center">Les risques électriques</p> <p>L'installation électrique générale:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Défectueuse suite à l'infiltration d'eau au niveau du mur portant le tableau d'alimentation électrique, le régulateur de voltage et la jauge électronique. <p>L'équipement:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence de bouton d'arrêt d'urgence des volucompteurs; • Mise à la terre du véhicule au niveau de la zone de dépotage.  <p align="right">absente</p>	<p>➤ Actions à exécuter sans délais par la Direction Achat et Moyens Généraux au plus tard en février 2017:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Doter la station d'un système de mise à la terre du véhicule; • Mettre en place un système d'arrêt automatique des pompes; • Refaire l'étanchéité de la terrasse: prévue en mai 2017. • Le service de maintenance procédera en mars 2017 à la révision des installations électriques qu'il juge précaires.
<p align="center">Le risque incendie et explosion</p> <p>Les matières inflammables ou explosives:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des produits inflammables (bidons d'huile de vidange) relevant des ateliers de mécanique sont stockés à proximité de la piste et dans un local mitoyen à la pompe constituant une source potentielle de risque d'incendie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le service technique aménagera avant fin juin 2017 un endroit de stockage des produits inflammables loin de la station; • Le service de maintenance, dans un délai de 1 mois, doit baliser les dispositifs d'incendie selon la réglementation (peinture rouge avec un carré bleu); • La Direction Achat et Moyens Généraux mettra en place, en mars 2017, 2 bacs de sable à proximité des volucompteurs et se chargera de les remplir régulièrement à un rythme d'une fois par semaine; • Acquisition par la Direction Achat et Moyens Généraux d'une couverture anti-feu d'ici mars 2017;
<p>Les sources:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des mégots souvent trouvés dans les zones de travail; • Des bus en marche proches de la station <p>Les moyens de lutte:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 bouches d'incendie à l'extérieur des bâtiments; • 4 RIA (Robinet Armé Incendie) à l'intérieur des bâtiments avec des tuyaux de 30 mètres; • Extincteurs: en nombre suffisant; • Pas de bac à sable ni de couverture anti-feu; • Pas de dispositif de détection d'incendie. <p>Aucune équipe d'intervention interne.</p> <p>Les consignes en cas d'incendie: absents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plans d'évacuation, alerte, alarme, points de rendez-vous, tests d'évacuation...; • Voies et issues de secours adéquats. <p>La signalisation: inadéquate</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zones de stockage (cuves); • Moyens de lutte; • Issues et éclairage de secours... <p>Le balisage lors du dépotage:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conforme aux normes de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • La Direction Assurance et Contrôle et le Responsable Hygiène et Sécurité s'engagent: <ul style="list-style-type: none"> – À élaborer un plan de signalisation du dispositif d'incendie avec consignes à faire au maximum dans un délai de 2 mois; – À former tous les salariés en matière de sécurité et de lutte contre l'incendie d'ici fin 2017. • Les commissions de dépotage et de ravitaillement doivent veiller à la vérification continue: <ul style="list-style-type: none"> – Du balisage du camion, par le conducteur, lors de chaque activité de dépotage par cônes, plots ou rubans; – De l'arrêt des moteurs des bus lors du ravitaillement et du camion-citerne au moment du dépotage; – De l'interdiction de fumer dans la station et; – De la non utilisation des téléphones portables à proximité des pompes.
<p>Aspects à étudier plus en détails: Établir une cartographie des installations électriques par une société spécialisée avec engagement de maintenance régulière.</p>	

5. Les commandes et signaux

Les points discutés:

Les ordres de travail: Bordereaux; Listes des bus à doter en carburant; Bons de livraison; PV des commissions de dépotage et de ravitaillement sont clairs et disponibles à temps.

Les signaux (écrans, lampes...) et **commandes:**

- Les freins des pistolets des pompes sont défaillants;
- Les écrans des pompes sont illisibles et défaillants.

Leur localisation:

- Bien disposés sur le tableau de commande (nombre et couleurs des boutons, lampes...);
- Systèmes d'arrêts d'urgence (boutons, câbles...) présents et facilement accessibles mais non opérationnels.

La force:

- excessive de pression du doigt lors de la manipulation du pistolet pendant le ravitaillement.



Qui peut faire quoi de concret et quand?

La Direction Commerciale s'engage à remplacer les pompes par des volucompteurs dotés d'écran électronique lisible et de pistolet automatique pour éviter la sollicitation excessive des doigts lors du ravitaillement des bus.

Action prévue en février 2017

Aspects à étudier plus en détails:



6. Le matériel de travail, les outils, les machines

Les points discutés:

Le matériel, outils et pompes:

- Les graduations de la règle de jaugeage illisibles:
 - ne permettent pas une lecture précise et par conséquent un jaugeage manuel précis et;
 - engendrent aux réceptionnistes une fatigue visuelle supplémentaire.
- Les freins des pistolets des pompes défectueux (3 sur 6) engendrent une sollicitation excessive des doigts lors du ravitaillement;
- Équipement de levage du camion-citerne: adéquat

L'entretien:

- Entretien régulier des volucompteurs;
- Règle de jaugeage régulièrement entretenue et rangée;
- Non disponibilité des chiffons pour nettoyer le matériel et les machines.

Les dimensions et formes: Faciles à utiliser et à saisir en sécurité

Adaptés au travailleur et sécurisés.

La formation: pas de formation spécifique des opérateurs à l'utilisation la plus sûre et la plus efficace du matériel et des pompes.

Qui peut faire quoi de concret et quand?

- La Direction Commerciale s'engage à:
 - Acquérir en mars 2017 de nouvelles règles de jaugeage propres à chaque cuve;
 - Remplacer, dans un délai de 1 mois, les 3 anciennes pompes restantes par des volucompteurs ayant un écran électronique lisible et un pistolet automatique.
- La Direction Achat et Moyens Généraux s'engage à doter les opérateurs de chiffons dès février, à raison d'un chiffon /semaine /opérateur/ pour le jaugeage et l'entretien des pompes.
- La Direction Commerciale prévoit en décembre 2017 une formation à l'utilisation du matériel spécifique à la station de gasoil.

Aspects à étudier plus en détails:



7. Les positions de travail

Les points discutés:

La répétition des mêmes gestes:

- Pas en continu

Les positions de travail:

- Positions défavorables peu fréquentes chez les réceptionnistes:



- Lors du jaugeage manuel des cuves;
- Et lors du jaugeage des citernes par les trous d'homme.

Les échelles, tables, étagères, pompes, outils, tableau de contrôle électrique et tableau de jaugeage électronique: situés à la bonne hauteur de travail permettent une position idéale.

Le travail assis ou assis/debout:

- Siège ergonomique au bureau du chef carburant, stable et confortable, avec appui des avant bras sur le plan de travail ou sur des accoudoirs réglables en hauteur;
- Les sièges affectés aux réceptionnistes et pompistes sont dans un très mauvais état et ne présentent aucune norme de sécurité.

En position debout: Très prolongée lors du ravitaillement.

Les aides: Échelles... disponibles pour le travail en hauteur. Stables, solides, faciles à utiliser en sécurité.

Qui peut faire quoi de concret et quand?

La DAMG doit doter les opérateurs, en juin 2017, de chaises en nombre suffisant et de bonne qualité (au moins 4).

Aspects à étudier plus en détails:



8. Les efforts et les manutentions	
<p style="text-align: center;">Les points discutés:</p> <p>Les gestes et efforts: Les efforts des mains: Les aides mécaniques: échelles La formation: La fatigue en fin de journée</p>	<p style="text-align: center;">Qui peut faire quoi de concret et quand?</p> <p style="text-align: center;">RAS</p>
Aspects à étudier plus en détails:	

9. L'éclairage	
<p style="text-align: center;">Les points discutés:</p> <p>L'éclairage des locaux et du travail lui-même:</p> <ul style="list-style-type: none"> Bureaux: insuffisant pour voir les détails du travail (vérification des bons de livraison, émission de facture ...); Pistes: insuffisant surtout lors du ravitaillement. <p>La lumière du jour et la vue à l'extérieur: Satisfaisante Pas d'ombres sur le travail. Pas de reflet ni d'éblouissement. L'uniformité de l'éclairage des zones de travail: Non adéquate</p> <ul style="list-style-type: none"> Bureaux; Zone de dépotage: trous d'homme, vannes...; Zone de ravitaillement: écrans des pompes.... <p>Les luminaires: non nettoyés régulièrement. L'éclairage des zones de dépotage et de ravitaillement est insuffisant: Les lampes d'appoint: non nécessaires.</p>	<p style="text-align: center;">Qui peut faire quoi de concret et quand?</p> <ul style="list-style-type: none"> Prévoir la mise en place de: <ul style="list-style-type: none"> 6 projecteurs au niveau de l'auvent; 2 projecteurs sur le mur du bâtiment qui abrite les bureaux. <p>La Direction des Achat et moyens Généraux s'engage à le faire le lendemain;</p> <ul style="list-style-type: none"> Nettoyer une fois par mois les luminaires existants et remplacer les lampes grillées par le service d'entretien.
Aspects à étudier plus en détails:	

10. Le bruit et les vibrations	
<p style="text-align: center;">Les points discutés:</p> <p>Dans les pistes:</p> <ul style="list-style-type: none"> Facilité pour se parler à une distance de 1 mètre. <p>Dans les bureaux: Pas d'inconfort ou de distractions. Les moyens de communication: pas de gêne par le bruit émis par le camion-citerne et celui des bus qui roulent à proximité. Les vibrations des engins de transport (camion-citerne, bus...)</p> <ul style="list-style-type: none"> minimes voire négligeables. 	<p style="text-align: center;">Qui peut faire quoi de concret et quand?</p> <p style="text-align: center;">RAS</p>
Aspects à étudier plus en détails:	

11. Les ambiances thermiques	
<p style="text-align: center;">Les points discutés:</p> <p>La température:</p> <ul style="list-style-type: none"> Pas trop chaud; Trop froid le soir en hiver lors du ravitaillement des bus. <p>Le courant d'air:</p> <ul style="list-style-type: none"> Absent par les fenêtres et portes; Important au niveau des pistes. <p>Les sources de froid, chaleur ou humidité:</p> <ul style="list-style-type: none"> Éliminées: eau, vapeur, machines, soleil.... <p>Les vêtements de travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> Absence de vêtements confortables: bleu de travail, salopette, vêtements ignifugés.... <p>Les vêtements de protection: Absents. Les boissons:</p> <ul style="list-style-type: none"> Disponibles s'il fait trop chaud ou trop froid (eau de robinet uniquement). 	<p style="text-align: center;">Qui peut faire quoi de concret et quand?</p> <p>La Direction Commerciale s'engage à:</p> <ul style="list-style-type: none"> Acquérir des vêtements de travail et de protection de qualité, adaptés et confortables (isolants, fluorescents, imperméables et anti rayonnement...). <p>Le responsable hygiène et sécurité, un représentant des travailleurs et le médecin de travail participeront à la commission d'achat. Action prévue en juin 2017.</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place en juillet 2017 des fontaines d'eau pour avoir une eau fraîche en saison chaude.
Aspects à étudier plus en détails:	

12. L'hygiène atmosphérique

Les points discutés:

Les risques chimiques:

- Inventaire disponible et à jour; Documentation sur les risques non disponible.

La formation: sur les procédures et les risques n'a jamais été faite.

Les procédures: absentes

Les stocks: Gasoil stocké dans des cuves appropriées, isolées et signalisées

Les déchets chimiques:

- Chiffons, produits de nettoyage... évacués de manière non contrôlée (poubelles);
- Bidons d'huile de vidanges à l'air libre.

La signalisation:

- Adéquate mais non respectée: tous fument à l'air libre à proximité de la station malgré l'interdiction de fumer et de manger sur les lieux du travail.

Les protections collectives: Douches, lavabos, non disponibles: le personnel utilise ceux des ateliers de mécanique.

Les EPI: Gants, masques, vêtements: absents

Les vaccinations: non faites.

L'hygiène:

- Le chef carburant et le chef de groupe mangent sur les lieux de travail;
- Pas de champignons ou moisissures

Le renouvellement de l'air: insuffisant

- L'air au niveau des bureaux est pollué par les déchets domestiques et par les gaz émis par les tuyaux d'échappement des bus placés contre les fenêtres.



Qui peut faire quoi de concret et quand?

Le service d'hygiène et sécurité s'engage:

- À mettre en place en mars 2017 de nouveaux pictogrammes et à veiller au respect strict de leur application (ne pas manger, ne pas fumer);
- La Direction des achats et des moyens généraux prévoit:
 - La mise en place en février 2017 des bacs réservés aux chiffons imprégnés par le gasoil;
 - L'aménagement d'un réfectoire comme décrit au tableau 1;
 - L'aménagement des locaux sociaux réservés exclusivement au personnel de la station: l'exécution est prévue en 2017, comme décrit dans la rubrique 1.
- La vaccination antitétanique sera planifiée et réalisée par le médecin de travail en octobre 2017. L'acquisition du vaccin sera faite par la Direction d'Assurance et Contrôle;
- La Direction de l'Exploitation donnera le lendemain des instructions aux conducteurs d'éviter de stationner à proximité des fenêtres des bureaux.

Aspects à étudier plus en détails: L'étude des risques chimiques.



13. L'autonomie et les responsabilités individuelles

Les points discutés:

Les ordres et attentes

Le degré d'initiative

La liberté de contact

Le niveau d'attention

Les décisions:

- La marge de manœuvre est très limitée;
- Compte tenu des directives internationales sur les procédures de gestion des hydrocarbures et des procédures de gestion du carburant élaborées par la société en 2014, la Direction Commerciale exige le respect strict des procédures établies par la hiérarchie et aucune initiative ou autonomie de prise de décision ne peut être tolérée.

Les responsabilités:

- lourdes en cas d'absence non prévue du personnel pour cause de maladie ou autre.

Les erreurs: Erreur technique nulle: pas droit à l'erreur.

Qui peut faire quoi de concret et quand?

Aspects à étudier plus en détails: La Direction des Ressources Humaine s'engage à établir une liste des remplaçants et des intérimaires précisant « Qui remplace Qui » lors d'une absence ou d'un congé, à l'afficher et à la diffuser aux opérateurs pour application en cas de besoin.



14. Le contenu du travail

Les points discutés:

L'intérêt du travail: intéressant et diversifié

Les compétences:

Informations et formation:

La charge émotionnelle:

Qui peut faire quoi de concret et quand?

Une formation spécifique aux techniques de dépotage et de ravitaillement compte tenue des normes de sécurité doit être dispensée à toute nouvelle recrue (par le fournisseur de gasoil ou autre): action sous la responsabilité de la Direction Commerciale en 2018.

Aspects à étudier plus en détails:



15. Les contraintes de temps

Les points discutés:

Les horaires et le programme de travail
Le rythme de travail
L'autonomie du groupe
Les interruptions dans le travail
Les pauses

Qui peut faire quoi de concret et quand?

RAS

Aspects à étudier plus en détails:



16. Les relations de travail au sein du personnel et avec la hiérarchie

Les points discutés:

Les communications pendant le travail:

- Toujours possibles, tant sur le travail que sur d'autres sujets;
- L'organisation du travail et des espaces permet de se voir.

La répartition du travail: équitable au sein du groupe;

- Chacun connaît exactement son travail et son rôle.

L'entraide entre travailleurs: présente pour des problèmes de travail:

La concertation pour le travail:

- Régulière entre le personnel, les services et la hiérarchie;
- Pour définir, planifier et se répartir le travail;
- Pour solutionner les problèmes.

La hiérarchie: Connue, appréciée et respectée.

Les relations avec la hiérarchie:

- Bonne entente, bonne collaboration et bon climat social;
- Pas de relations tendues ou de conflits d'intérêt...;
- Support en cas de difficultés de travail ou personnelles.

Les suggestions et critiques des travailleurs:

- Entendues et suffisamment prises en compte;
- Les problèmes sont signalés.

Les évaluations:

- Chacun sait comment son travail est évalué;
- Quand et comment il est contrôlé;
- Il en connaît les critères et les conséquences;
- Chacun est informé des résultats de son évaluation;
- Le travail de chacun est suffisamment apprécié.

Qui peut faire quoi de concret et quand?

RAS

Aspects à étudier plus en détails:



17. L'environnement psychosocial

Les points discutés:

Les relations avec les personnes extérieures (conducteurs du camion-citerne, fournisseur...): cordiales.

Les promotions: possibles.

Les discriminations: aucune.

L'emploi:

- Stable;
- Des problèmes peu fréquents sont des fois posés pour le remplacement des absences imprévues à l'origine de tensions.

Les salaires: fixes.

Le conseil d'entreprise: satisfaisant.

Les problèmes psychosociaux:

- Satisfaction, pas de stress sauf dans de rares circonstances;
- Pas d'harcèlement.

Les conditions de vie en entreprise:

- Permettent un développement personnel et professionnel;
- Sont compatibles avec une vie privée satisfaisante (famille...);
- Tous les travailleurs sont globalement satisfaits;
- Le travail de nuit est accepté et supporté.

Qui peut faire quoi de concret et quand?

Aspects à étudier plus en détails:

Les moyens pratiques de prévention du stress au travail lors des absences imprévues de certains pompistes: renfort de l'équipe par du personnel en astreinte et motivation des salariés par l'octroi d'indemnités de risque ou d'indemnités forfaitaires.



5. Illustrations d'actions réalisées après l'intervention ergonomique

Figure 1: La piste de ravitaillement après le remplacement des volucompteurs



Figure 2: La nouvelle pompe avec écran électronique lisible et pistolet automatique



Figure 3: Les travaux de la mise en place des projecteurs



Figure 4: La mise en place de projecteurs au niveau de l'auvent



Figure 5: La mise en place du projecteur au niveau du bâtiment abritant les bureaux



Figure 6: Le balisage du camion-citerne au cours du dépotage , la réfection provisoire de la mise à la terre du véhicule



Figure 7: Les travaux de dallage autour des cuves



Figure 8: Le dallage de la zone autour des cuves, la réfection de la mise à la terre du véhicule et la surélévation de la bouche de dépotage



6. Bilan des résultats

Parmi les 17 facettes de la situation de travail

- 4 ont été jugées insatisfaisantes, susceptibles d'être dangereuse et à améliorer nécessairement;
- 6 acceptables, à analyser et à améliorer si possible;
- 7 tout à fait satisfaisantes.

Les solutions proposées pour l'amélioration des conditions du travail au sein de la pompe à gazoil sont au nombre de 50 et sont réparties comme suit:

- 18 concernent la Direction Achats et Moyens Généraux;
- 6 concernent la Direction Commerciale;
- 4 concernent la Direction Assurance et Contrôle et le Responsable Hygiène et Sécurité;
- 4 concernent le Service Entretien;
- 3 concernent la Direction des Ressources Humaines;
- 3 concernent le Responsable Hygiène et Sécurité;
- 2 concernent la Direction Assurance et Contrôle;
- 2 concernent le Responsable Carburant;
- 2 concernent le Service de Maintenance;
- 2 concernent le Service Médical de Travail;
- 1 proposition d'amélioration concerne la Direction d'Exploitation;
- 1 proposition d'amélioration concerne le Responsable Carburant et le Chef de groupe;
- 1 proposition d'amélioration concerne le service technique;
- 1 proposition d'amélioration concerne la Direction Commerciale et le Responsable Hygiène et Sécurité.

Les actions proposées par le groupe de réflexion compte tenu de la durée de projection de réalisation sont réparties comme suit:

- 23 actions à court terme (tout de suite ou les jours qui suivent);
- 9 actions à moyen terme (1 à 3 mois);
- 18 actions à long terme (plus de 3 mois).

Les actions proposées par le groupe de réflexion compte tenu du coût de réalisation sont réparties comme suit:

- 16 actions ne nécessitant aucune dépense;
- 18 actions à coût faible;
- 14 actions à coût moyen;
- 2 actions nécessitant un budget important.

Ces solutions proposées par le groupe de travail sont variables. Elles sont liées à:

- L'aménagement des pistes de travail;
- L'aménagement des locaux sociaux propres aux salariés;

- L'organisation du travail, en l'occurrence le respect strict des procédures de gestion carburant;
- L'acquisition des EPI et leur port obligatoire;
- La formation des salariés en matière de santé et sécurité au travail;
- La signalisation du risque électrique;
- La prévention et lutte contre l'incendie et l'explosion;
- La vaccination du personnel.

7. Conclusion

L'étude ergonomique réalisée au niveau de la station à gasoil a permis de refléter la situation réelle du travail telle qu'elle est vécue par les opérateurs, grâce à leur participation et leur implication, et de tracer un programme d'intervention pour lutter contre les risques liés à cette activité.

Le guide **Déparis** utilisé, et qui a été adapté à la situation de travail, s'est révélé rapide et simple à mettre en application. Il est aussi efficace à la recherche des risques et des possibilités d'amélioration des conditions de travail.

Le groupe de réflexion a participé facilement aux travaux, l'objectif ayant été bien compris, et les participants ont montré beaucoup de professionnalisme et de conscience de leur environnement de travail et des pistes possibles d'amélioration.

L'implication de différents acteurs a également permis d'améliorer la culture de la prévention dans l'entreprise, d'instaurer un programme dynamique de gestion des risques professionnels et de tracer un programme d'intervention pour lutter contre les accidents du travail et les maladies professionnelles à court, à moyen, et à long terme.

Le plan d'action proposé au terme de la réunion du travail s'avère riche en propositions. Certaines sont peu coûteuses, par contre, l'estimation financière pour un bon nombre d'actions s'avère moyenne à importante.

Cependant, des points mériteraient d'être approfondis et nécessiteraient obligatoirement le passage à un niveau supérieur de la stratégie **SOBANE**.

8. Liste des abréviations

Abréviation	Désignation
AT	Accident de Travail
ATEX	Atmosphère Explosive
BIT	Bureau International de Travail
CAT	Conduite à Tenir
Déparis	Dépistage Participatif des Risques professionnels
EPI	Equipement de Protection Individuel
INRS	Institut National de Recherche Scientifique
OIT	Organisation Internationale de Travail
PV	Procès-Verbal
RIA	Robinet Incendie Armé
SST	Santé Sécurité au Travail
SOBANE	Screening-Observation-Analyse-Expertise
MENA	Middle East and North Africa